UBANGE Conseil communal

Ecore peu questionné par les conseillers

a société Ecore a résenté ses futurs ménagements aux onseillers communaux l'Aubange. Peu de juestions ont été osées.

Lydie PICARD

es représentants de la société Ecore se sont montrés concis. Mardi soir, en eize minutes, ils ont expliué au conseil communal les aménagements que la société de recyclage de métaux va réaliser à Aubange pour réduire ses rejets atmosphériques polluants. Une présentation que l'on peut revisionner sur le web.

Ces investissements, nous les avons déjà détaillés dans de précédentes éditions; nous ne reviendrons donc pas dessus.

À l'issue de cette présenta-



tion, les conseillers commusociété.

Seuls Dany Lucas (TPA) et Serge Carême (Intérêt général) avaient des remarques à formuler.

« Le seul en 20 ans »

Le premier a notamment félicité le bourgmestre d'Aubange, suite à l'ordonnance

de police qu'il a prise, liminaux ont pu questionner la tant l'activité d'Ecore le temps que l'entreprise respecte les normes. « Vous êtes le seul en 20 ans à avoir pris une bonne décision, déclare-t-il. Les premiers riverains se plaianaient il y a 20 ans, heureusement on les écoute aujourd'hui. »

> Une remarque que n'a pu laisser passer l'ancien mayeur Jean-Paul Dondelinger:

« Je ne peux pas laisser dire au'on n'a rien fait pendant 20 ans, c'est un mensonge.»

Le bourgmestre François Kinard a en effet rappelé qu'auparavant, Ecore respectait les normes. Ce n'est que depuis 2018, après de récentes études sur les PCB, et l'introduction de nouvelles normes wallonnes, les plus strictes en la matière, que le broyeur à métaux dépasse les valeurs limites d'émission.

Le bourgmestre a également rappelé que la Commune avait adressé des courriers à ce propos à la Région wallonne.

Suite à l'ordonnance prise par le mayeur, Ecore va devoir réaliser régulièrement des analyses de ses rejets dans l'air, et les communiquer à la Commune et à la police de l'environnement.

Dany Lucas se demande si les relevés seront communiqués plus largement par la Commune. Il n'a pas obtenu de réponse précise à sa ques-

Par contre au niveau des pollutions autour du zoning, le bourgmestre informe que les instituts mandatés par la Région wallonne vont à nouveau réaliser des analyses du Broch.

Quant à Serge Carême, il a questionné Ecore sur le caractère innovant des technologies qui seront mises en place par l'entreprise. « Ce qui est innovant, c'est l'assemblage de toutes ces technologies (NDLR: filtre à manche, ultrafiltration et filtres à charbon actif), répond Michel Dubois. Ouand les filtres à charbon actif arriveront-ils à saturation? Les fabricants ne savent pas nous le dire, parce que ce sera la première fois qu'ils seront utilisés de la sorte.»

Et c'est ainsi que s'est achevé le chapitre Ecore lors du conseil communal.

- > Pour visionner la présentation d'Ecore, il suffit de se rendre sur YouTube, sur la chaîne
- « Ville d'Aubange » et de consulter la vidéo du conseil du 25 mai, à partir de la 13'.

Créar dour récenues naturelles